

Plus que quelques jours pour s'inscrire en CHAM !

Depuis la rentrée 2021, il est possible de suivre un cursus scolaire et musical au collège François 1^{er} à Villers-Cotterêts, grâce à un partenariat avec l'École de Musique Intercommunale (EMI). Accessibles dès l'entrée en 6^{ème}, les CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique) permettent aux élèves, pratiquants ou débutants, de suivre un enseignement musical approfondi chaque semaine !

Qu'est-ce qu'une CHAM ?

C'est l'acronyme de Classes à Horaires Aménagés Musique. Il s'agit d'un dispositif pédagogique national à destination des élèves désireux de suivre un double cursus, à la fois scolaire et musical. L'emploi du temps scolaire est aménagé pour permettre aux élèves de suivre un enseignement musical approfondi chaque semaine.

Les enfants peuvent être déjà musiciens pratiquants ou débutants. Ils doivent faire preuve d'une grande motivation et disposer d'aptitudes laissant présager un épanouissement dans l'apprentissage renforcé d'une discipline musicale. Sont nécessaires : curiosité, goût de l'effort, capacité de travail, sensibilité artistique.

Comment s'inscrire ?

L'entrée d'un élève en CHAM implique son engagement sur l'ensemble de la durée de la scolarité au collège.

Les étapes de l'inscription

1. Les familles intéressées peuvent retirer un dossier de candidature auprès du collège François 1^{er} ou remplir le dossier en ligne via le lien suivant :
<https://enquetes2.ac-amiens.fr/SurveyServer/s/gxr3ym>
2. Les dossiers de candidature devront être complétés et remis au collège avant le **21 mars 2025** et **jusqu'au 23 mars pour le dossier en ligne**.
Des entretiens d'admissibilité en présentiel seront organisés début avril 2025.
L'admission en CHAM sera validée par une commission à l'issue des entretiens
3. Les familles recevront les résultats d'affectation en juin 2025.

Coût pour les familles

À partir de la classe de 6^{ème}, les élèves des classes CHAM s'acquittent auprès de l'EMI de la même cotisation qu'un élève déjà inscrit : frais de dossier + cotisation annuelle.

Pour le travail personnel, les élèves doivent disposer à domicile d'un instrument de musique pouvant être loué à l'EMI dans la limite des disponibilités du parc d'instruments.

Du petit matériel instrumental, partitions, manuel de Formation Musicale sont également à la charge des familles. Sur critère social, des aides sont possibles pour le financement en sollicitant le fonds social du collège François 1^{er}.

Quels sont les objectifs pédagogiques du projet ?

Les objectifs scolaires sont identiques aux autres classes. Sur le plan musical, les enseignants ont pour mission de :

- Construire une motivation et développer la curiosité des élèves
- Construire une culture musicale et artistique, un esprit critique
- Développer la coopération et le respect de l'autre, à travers la réalisation de projets
- Acquérir les qualités de base d'une :
 - Pratique instrumentale et vocale individuelle
 - Pratique collective vocale et instrumentale
 - Culture musicale et artistique

Cela implique une participation active et régulière aux différentes actions mises en place par le collège et l'école de musique.

Comment fonctionne le partenariat ?

Les heures d'enseignement général sont assurées par le collège François 1^{er}. L'enseignement artistique, lui, se partage entre l'établissement scolaire et l'École de Musique Intercommunale. Un suivi individuel des élèves est assuré conjointement par les deux équipes.

Renseignements :

Collège François 1er : 03 23 96 54 44 ou via ce.0021989B@ac-amiens.fr

École de Musique Intercommunale : 03 23 96 52 30 ou via ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 28 939 habitants
- 10 vice-présidents, 10 membres de Bureau, 82 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués - une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.



9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX
Tél. 03 23 96 13 01
www.cc-retz-en-valois.fr

Service Communication

Marlène Rollet, Responsable • m.rollet@retzenvalois.fr • 03 23 96 60 17
Emilie Hanat, Chargée de Communication • e.hanat@retzenvalois.fr • 03 23 96 61 38
Sébastien Carrier, Assistant Communication • s.carrier@retzenvalois.fr • 03 23 96 79 67